

Tableau synthèse des enjeux et stratégies

Objectif d'amélioration	Limiter la perturbation des bassins hydrographiques (versants) et contrôler
Cible	0 cas d'érosion 100 % correction
	80 % des assiettes peu ou pas ornierées 0 % des assiettes très ornierées
Indicateur	Compactage: aucune dérogation à l'article 89
Horizon stratégique	Respect de la stratégie
	2010-2013

Stratégies et actions à entreprendre	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	Outils de suivi
Action à entreprendre			
Identifier les secteurs sensibles et les intégrer dans le PAIF et les modifications au plan annuel	Surintendant + coordonnateur foresterie	avant chaque dépôt de PAIF	Outil d'ornierage des PGAF
Lorsque des opérations de récolte ont lieu dans les bandes riveraines, un minimum de 500 ti/ha doit être maintenues	Surintendant + coordonnateur foresterie+ contremaitre	en continue	Inventaire
Suivre l'article 89 du RNI	Surintendant + coordonnateur foresterie+ contremaitre	en continue	Inventaire
Vérifier les calculs d'AEC lors d'opération dans les bassins ciblés	Surintendant + coordonnateur foresterie	avant chaque dépôt de PQAF	Methodologie MRNF
Documentation et acquisition d'informations			
Effectuer une analyse de sensibilité à l'érosion pour tous les secteurs planifiés	Surintendant + coordonnateur foresterie	avant chaque dépôt de PAIF	
Sensibilisation			
À l'induction des travailleurs et entrepreneurs, rappeler l'importance d'éviter la sédimentation, le compactage et l'ornierage.	David Boivin	2011-05-30	
Suivi			
Suivi des cas d'érosion selon la méthodologie développée par le MRNF	Coordonnateur suivis	après chaque saison	
Suivi des cas d'ornierage des sols selon la méthodologie développée par le MRNF	Coordonnateur suivis	après chaque saison	

Bilan du plan d'action
Lorsque des opérations de récolte ont eu lieu dans les bandes riveraines, plus de 500 ti/ha ont été maintenues
L'outil d'ornierage a été utilisé pour la saison 09-10, c'est 84,9 % des secteurs qui sont non ornierés et 14,9 % qui sont peu ornierés
Aucune intervention a eu lieu dans les secteurs où des calculs d'AEC ont été fait
Le % de sentier est a 23,3 % (Relevé interne) en date du 18 mars 2011.
aucun cas grave d'érosion répertorié, 100% des cas d'érosion réparé.

Préparé par: David Boivin et Dominic Bouchard
Révisé mars 2011